

RAPPORT ANNUEL 2020
GUICHET D'ECONOMIE LOCALE DE SCHAERBEEK

GELS

Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek

TABLE DES MATIERES

1) IDENTIFICATION DU PROJET

Données d'identification

Mission

Public cible

2) ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DU DOSSIER

3) ACTIVITES DEPLOYEES

4) ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER DU PROJET

5) GOUVERNANCE



Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek

1. IDENTIFICATION DU PROJET

1.1. DONNEES D'IDENTIFICATION

NOM DU PROJET : Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek Asbl

PROMOTEUR DU PROJET : Administration Communale de Schaerbeek

DATE DE DEBUT DU PROJET : juin 2000

DUREE DU PROJET : structure permanente.

LOCALISATION DU PROJET : Rue des Palais, 44 à 1030 Schaerbeek : le Guichet d'Economie Locale est situé depuis des années au cœur de la Zone d'Intervention Prioritaire ce qui lui assure en permanence un contact de réelle proximité avec la réalité économique existante de son environnement géographique. Le déménagement courant 2017 a permis au Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek d'intégrer le Centre d'Entreprises MVillage qui abrite une septantaine de petites et moyennes entreprises et de se retrouver dans un environnement correspondant parfaitement à l'évolution de ses activités, avec la mise en avant de plus en plus marquée, mais sans réel moyens financiers supplémentaires, de ses services en matière de post-crétion. Cette nouvelle situation a également fortement participé à la nouvelle visibilité du GEL Schaerbeek et a fortement contribué à l'amélioration qualitative et quantitative des résultats de la structure d'accompagnement.

Le personnel permanent du Guichet était composé de **2 personnes** à temps plein à savoir **1 coordinateur qui assure également la fonction de conseiller et analyste financier, 1 conseillère et analyste financier.**

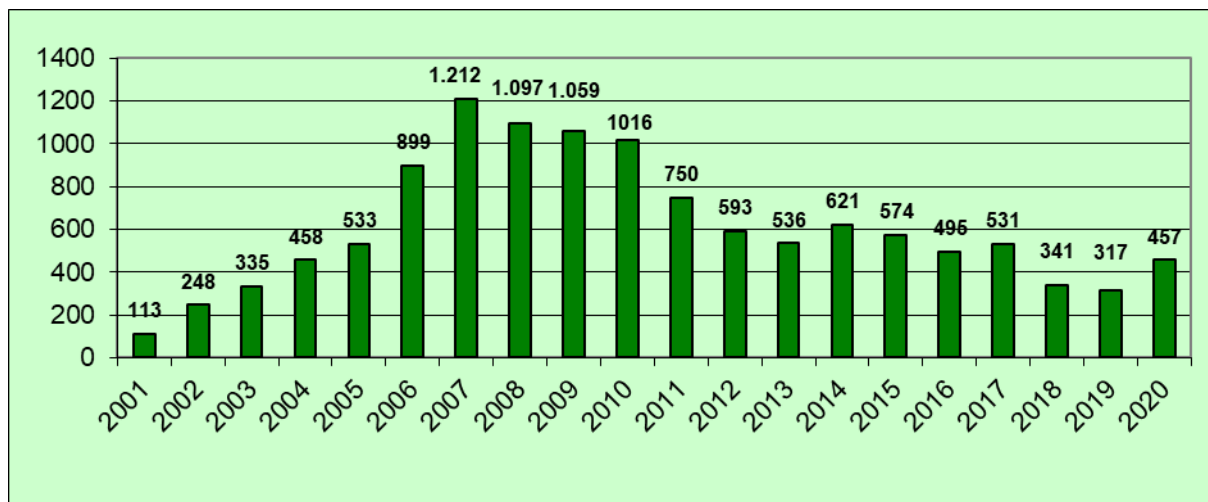
La crise sanitaire liée au coronavirus survenue en mars 2020 a permis aux GEL de la Région bruxelloise de bénéficier d'un subside complémentaire afin de faire face à cette crise en renforçant l'accompagnement déjà proposé. Cet accompagnement est ciblé sur la postcrétion à savoir les entreprises existantes qui rencontrent des difficultés liées à la crise ou souhaitent de manière plus générale des informations économiques (subsidés aux entreprises, primes, appels à projets, ...)

La gestion directe du Guichet, grâce à l'implication de son personnel et avec la collaboration de ses partenaires et des services de la Commune, a permis de donner aux différents starters qui ont fait confiance au Guichet un accompagnement pré-crétion de qualité, reconnu par tout le réseau bruxellois.

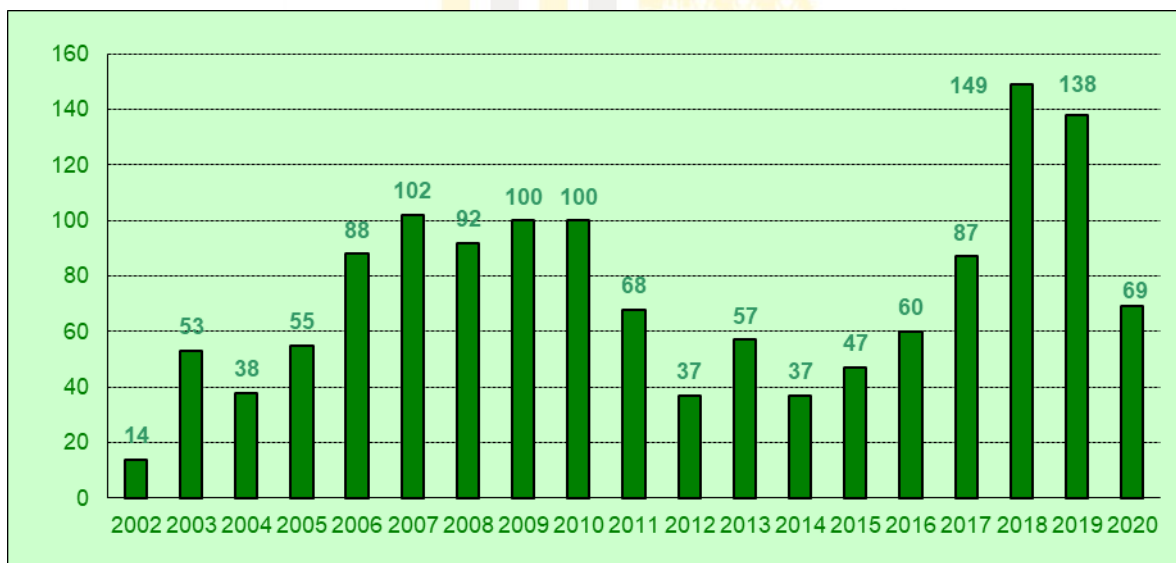
Cette organisation permet de présenter un bilan social intéressant qui se commente et se présente de façon résumée comme suit : plus de 13.000 personnes ont visité le GELS depuis 2002. Celui-ci a permis directement ou indirectement la création de près de 850 entreprises et d'au moins 1.300 emplois directs depuis cette même année.

L'année 2020, malgré la crise sanitaire, a encore été très soutenue, notamment jusqu'au mois de septembre, et a délivré des statistiques étonnantes dans les mêmes proportions que celles de 2017 (2018 et 2019 ayant fourni des niveaux records jamais atteints en termes de création d'entreprise et d'emplois), tant en termes de création d'entreprises avec la contribution à la création de 93 entreprises qu'en termes d'emplois puisque le GEL Schaerbeek a contribué à la création de près de 57 emplois. Cette année de crise exceptionnelle au niveau macro-économique mondial fait suite à deux années records puisqu'elles avaient enregistré la création de plus de 100 nouvelles entreprises et plus de 130 emplois directs créés.

Nombre de visiteurs depuis 2001



Nombre de créations d'emplois depuis 2002



1.2 MISSION

Le Guichet :

- a. assure l'accueil des personnes, souvent sans emploi, désireuses de s'installer comme indépendant, de monter leur propre entreprise ou un commerce ;
- b. apporte une aide et des informations en matière de primes et subsides aux entreprises ;
- c. assiste les entreprises dans la constitution de plans financiers ou la recherche d'une (re)localisation, de même que dans le cadre de questions se rapportant à leur gestion générale ;
- d. assiste diverses personnes dans une situation précaire et instable par son action de médiation
- e. met à jour de manière permanente un inventaire des entreprises dans son ressort et cercle celles-ci par diverses enquêtes pointues par quartier de la commune.

Plus précisément, le GELS reçoit, informe, conseille et accompagne gratuitement les porteurs de projet dans les différentes étapes de la création de leur entreprise :

- écoute du projet ;
- développement et analyse de la cohérence du projet ;
- aide à l'élaboration d'un business plan ;
- recherche de financements et aides si nécessaire ;
- assistance dans la recherche d'implantation/extension/relocalisation d'un projet ;
- aide à la rédaction et à l'introduction d'une demande de financement ;
- aide au choix de la structure juridique à adopter ;
- informations et conseils relatifs au statut d'indépendant et à la gestion d'une société.

En septembre 2020, la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé un nouveau subside à notre structure afin de renforcer l'accompagnement postcréation à destination des entreprises existantes afin de faire face à la crise sanitaire liée au coronavirus. Ce plan sera plus détaillé dans le rapport annuel de 2021 car les dépenses relatives à ce subside seront essentiellement relative à l'exercice 2021. Brièvement, notre structure va pouvoir engager deux accompagnateurs supplémentaires qui seront installés et formés afin de rendre cette nouvelle action pérenne dans le temps.

1.3 PUBLICS CIBLES

A) les entrepreneurs au sens le plus large du terme : Les entrepreneurs peuvent obtenir des conseils lors d'entretiens individuels. Depuis 2014, une collaboration avec le Beci (Chambre de Commerce de Bruxelles) au travers du CEd (Centre pour Entreprises en difficulté) est effective et permet aux entreprises existantes ayant des difficultés de disposer de conseils avisés sur des aspects juridiques, fiscaux, comptables, etc. Cette collaboration se matérialise par la venue dans les bureaux du GELS, chaque mois, d'un expert du CEd afin d'y tenir une permanence. Les permanences ont du succès et une réflexion est actuellement menée sur l'opportunité d'augmenter l'offre de permanences.

B) les starters et indépendants, les demandeurs d'emploi : le candidat entrepreneur est d'abord reçu au cours d'un entretien de prise de connaissance au cours duquel le Guichet découvre son projet et lui fournit les renseignements de base concernant les démarches administratives et les aides et subsides possibles ; cette première prise de contact est également très importante car elle va permettre de dégager la portée exacte de la motivation du demandeur et révéler (d'où l'importance de l'écoute) sa personnalité. Un rendez-vous est ensuite pris pour l'aider à développer son projet et à l'intégrer financièrement dans le cadre réglementaire des organismes susceptibles de l'assister.

Il convient de rappeler que le GELS dispose, en ses bureaux, d'une large documentation, constamment mise à jour, qu'il laisse évidemment à la disposition permanente de son public.

2. ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DU PROJET

2.1. Au niveau des entreprises, l'action du Guichet est concentrée sur les points ci-après : recherche de solutions locales aux problèmes d'implantation, d'extension, de relocalisation et de recrutement ; accompagnement dans la mise en conformité aux normes environnementales et urbanistiques, information sur les subsides, information sur les prescrits légaux nouveaux, conseil en matière d'établissement de dossiers crédits, de plans financiers, de statuts divers, d'aide dans les démarches juridiques, fiscales et administratives, ...

Les principales actions menées par le Guichet au 31 décembre 2019 avaient pour but de demeurer proche des agents économiques actifs opérant sur le territoire de la Commune ; cela n'a bien sûr été possible que par un contact étroit avec les Classes Moyennes de la Commune et dans une moindre mesure avec les services d'Atrium, dont l'absence des antennes zonales depuis 3 ans se fait largement sentir dans les quartiers autrefois soutenus par ses services (Helmet, Brabant par exemple). Cette absence d'Atrium se fait largement sentir dans la Commune, notamment au travers de la recherche de cellules commerciales par les candidats entrepreneurs. Cette tâche est actuellement prise en charge par le Guichet d'Economie mais, même si cela permet de rester au courant de l'évolution du tissu commercial sur le terrain de la Commune, cela alourdit aussi considérablement le travail de notre structure.

Le Guichet a poursuivi ses prises de contact avec les agents économiques de la Commune et a poursuivi ses actions de visibilité par la distribution, le plus souvent en porte-à-porte, de nombreux folders, et aussi par la participation, notamment, à la Bourse de l'Emploi annuelle de Schaerbeek et par l'organisation de sessions informatives, dans des quartiers bien déterminés et au Centre d'Entreprises M-Village dans lequel est hébergé le Guichet d'Economie, sur des thèmes aussi variés que les aides à l'embauche (notamment les mesures « stage first » et « CPI d'Actiris), les subsides en Région de Bruxelles-Capitale (présenté par le 1819), etc. Si le site Internet du Guichet constitue un outil de travail très important et une première source d'informations largement consultée, la renommée du Guichet vient principalement du « bouche à oreille » et surtout de ses partenaires au sein du réseau. Le bouche à oreille a contribué pour 37% des accompagnements pré-crédation et les partenaires du réseau ont contribué à hauteur de 45 % du nombre total des candidats accompagnés par notre structure., soit pour ce dernier un peu moins (-10%) que l'année passée, probablement à cause de la mise en place du télétravail et des difficultés organisationnelles rencontrées en début de confinement suite à la crise sanitaire Il faut également relever près de 15% de candidats qui sont passés par notre nouveau site web soit une hausse de 5% par rapport à l'année passée.

Origine du contact	Nombre	%
Prescripteur réseau	86	45,3
Bouche à oreille	70	36,8
Internet	29	15,3
Séminaires/séances info/événements	2	1,1
Radio	0	0,00
Brochure/leaflet	0	0,00
Presse	0	0,00
Autres	3	1,6
Total	190	100,00

Le Guichet rencontre les interrogations et demandes d'informations des publics cibles et est apte à participer de manière efficiente à la revitalisation économique de son ressort ; ces publics peuvent disposer aujourd'hui, en ligne comme en format papier, d'une documentation particulièrement complète sur leurs préoccupations, leurs obligations et leurs droits.

Au rayon des partenaires du réseau qui ont redirigé des candidats vers notre structure, il faut noter le nombre important des candidats provenant du service 1819 (+/- 40 % du nombre total des candidats accompagnés en pré-crédation ayant abouti à notre structure via un partenaire du réseau) et celui en provenance d'Actiris, (+/- 25% des personnes accompagnées en pré-crédation) essentiellement grâce à la prime indépendant qui a été mise en place début 2018 et renforcée en septembre 2020.

2.2. Au niveau des starters et demandeurs d'emploi

En 2020, dans un contexte économique-social très bouleversé par la crise sanitaire qui a largement perturbé l'organisation de travail de notre structure (et dans toutes les entreprises du monde), les chiffres se sont très bien tenus. En effet, le GEL Schaerbeek a été très sollicité par les entreprises existantes en matière de coaching d'urgence, de demandes de primes, d'aides structurelles (droits passerelles, etc), le Guichet a contribué directement à la création de 57 entreprises (soit à peu près la moitié d'une année comme 2018 ou 2019) qui ont généré la création de 69 emplois directs. La prime indépendant ayant été maintenue (voire même renforcée à 4.750 eur à partir de septembre 2020) ont probablement continué à supporter ce dynamisme de création d'entreprise malgré la crise notamment dans des secteurs liés fortement ou directement à la crise (psychologues, logopèdes, transport voire même HoReCa pour ceux qui pensaient que la crise ne serait que de courte durée et offrait de belles opportunités après une certaine vague de faillites./reprises)

Il faut souligner, pour la suite du rapport, que depuis le 1^{er} janvier 2013, la Région de Bruxelles-Capitale a demandé aux GEL de tenir, un nouveau canevas de statistiques suivant des critères et normes bien précis qui sont assez différents des années antérieures. L'année 2020 a été la septième année d'utilisation de l'outil Wikipreneur afin d'uniformiser le format des statistiques remises par les différentes structures actives dans notre secteur sous la tutelle de Hub.brussels. Il faut noter qu'Actiris utilise cette plateforme également.

En 2020, le calcul du nombre de visiteurs se répartissait en actions d'information (1 rendez-vous) et en actions d'accompagnement (minimum 2 rendez-vous). Nous avons compté 85 actions d'information dont la majorité par rendez-vous en nos bureaux. Evidemment, ce total est plus faible qu'en 2020 pour des raisons bien compréhensibles.

Actions d'information :

La provenance géographique des visiteurs au sein des actions d'information (1 seul rendez-vous) était essentiellement de Schaerbeek, avec 50% des visites par des schaarbeekois. Cela confirme une fois de plus l'ancrage très local des visiteurs du GEL Schaerbeek. La zone Nord-Est sont bien représentées aussi et Ixelles est également présentes car le GEL Schaerbeek a une relation privilégiée avec la cellule « Commerce » de la commune d'Ixelles, qu'il a contribué à mettre en place.

Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek

Actions d'accompagnement :

Le nombre de candidats entrepreneurs ayant bénéficié d'un suivi au GEL Schaerbeek a été de 351 contre 317 en 2019 soit une progression de 10,7 %. Cette hausse est surtout due à l'augmentation très importante des accompagnements postcréation qui ont demandé à l'équipe du GELS une rapide adaptation au métier de coach d'entreprise existante.

Nombre de personnes accompagnées en 2017		
Sexe	Nombre	%
Homme	98	50,52
Femme	96	49,48
Total	194	100,00

Nombre de personnes accompagnées en 2018		
Sexe	Nombre	%
Homme	124	57,41
Femme	92	42,59
Total	216	100,00

Nombre de personnes accompagnées en 2019		
Sexe	Nombre	%
Homme	175	55,2
Femme	142	44,8
Total	317	100,00

Nombre de personnes accompagnées en 2020		
Sexe	Nombre	%
Homme	202	54,3
Femme	170	45,7
Total	372	372,00

La répartition entre hommes et femmes, en ce qui concerne les accompagnements, devient encore mieux équilibrée et continue la tendance engagée en 2017 en ce qui concerne notre structure. Il est important de souligner, ici, qu'il s'agit d'un axe très important mis en priorité par la politique du Ministre de l'Economie actuel et que la promotion de l'entrepreneuriat féminin est clairement stipulée dans notre convention de subvention et la charte de qualité qui y est adossée.

La plupart des candidats entrepreneurs reçus et accompagnés au GEL Schaerbeek sont bien évidemment des demandeurs d'emploi (et des chômeurs complets indemnisés), inscrits auprès d'un organisme d'emploi et ils ont représenté 52% (64% en 2019 et 55% en 2018) des accompagnements de l'année. Un autre quart est représenté par des indépendants déjà installés et des salariés qui viennent s'informer dans le cadre de notre activité d'accompagnement post-crédation ou qui sont déjà indépendants mais à titre accessoire et qui souhaitent passer au statut principal. Leur proportion a fortement augmenté (x3 chacun) ce qui explique qu'en chiffres bruts, les demandeurs d'emploi ont augmenté mais baissé en pourcentage. Ceci est évidemment la conséquence du début

de la crise engendrée par le coronavirus, certains salariés perdant leur travail et cherchant une solution en se lançant dans le milieu de l'entrepreneuriat.

Situation sociale	Nombre	%
Salarié	61	16,4
Indépendant	83	22,4
Allocataire du CPAS	5	1,3
Chômeur complet indemnisé	3	0,8
Demandeur d'emploi	193	52,0
Etudiant	7	1,9
Pensionné	0	0
Sans statut particulier	4	1,1
Autre	12	3,2
Total	371	100,00

Ces demandeurs d'emploi sont bien souvent peu qualifiés et ne disposent « que » d'un diplôme d'études secondaires au maximum. Cela peut parfois poser des problèmes au niveau de l'accès à la gestion requis pour lancer toute activité en Belgique. Le GELS est alors dans l'obligation de réorienter le porteur de projet vers un partenaire dispensant des cours de gestion avant de réellement commencer l'analyse du projet en tant que tel. C'est pourquoi l'accompagnement ne commence généralement qu'après que le porteur de projet a acquis son diplôme qui lui permet de faire valoir la gestion de base indispensable pour commencer son activité. Par rapport à 2015 et aux années antérieures, on constate, que les porteurs de projet étaient plus nombreux à présenter des certificats d'étude supérieures. En 2020, les porteurs de projet avec un certificat d'études supérieures représentaient 46% des accompagnés alors que 42% étaient porteurs d'un certificat d'études secondaires au maximum. Cela est stable par rapport aux deux dernières années, il n'y a rien de bien significatif dans les variations enregistrées d'une année à l'autre. Pour rappel, en 2015, les porteurs de certificats d'études inférieures représentaient au moins 65%, il y a donc quand même une certaine augmentation qualitative au niveau des qualifications parmi les accompagnés. Comme déjà expliqué antérieurement, le déménagement au sein du Centre d'Entreprises M-Village a probablement contribué à ce phénomène en ce sens qu'il a permis au GELS de trouver un contexte de travail plus homogène, plus rationnel et qui crédibilise son action.

Qualification	Nombre	%
Etudes secondaire max	170	45,70
Etudes supérieures ou unif	158	42,47
Inconnus	44	11,83
Total	372	88,17

Accès	Nombre	%
Accès gestion	220	67,90
Accès gestion et profession	4	1,23
Pas accès gestion, ni accès profession	77	23,77
Accès profession	23	7,10
Total	324	100,00

La provenance géographique des personnes accompagnées est à nouveau essentiellement localisée à Schaerbeek (47% contre 36% en 2019), d'autant plus avec la crise sanitaire et les fortes sollicitations des entreprises de la zone. Notons aussi l'assez forte proportion d'accompagnement venant de Evere, une sorte de commune jumelle de Schaerbeek et dans une mesure un peu moindre des communes de Saint-Josse, Woluwé-Saint-Lambert pour

compléter la zone Nord-Est de la Région mais aussi des communes d'Ixelles (« partenariat » avec la cellule commerce de la commune d'Ixelles) et d'Etterbeek.

Provenance géographique	Nombre	%
Anderlecht (1070)	6	1,75
Auderghem (1160)	4	1,17
Berchem Ste Agathe (1082)	2	0,58
Bruxelles ville (1000)	14	4,09
Laeken (1020)	15	4,39
Haeren (1130)	0	0,00
Neder-over-Heembeek (1120)	4	1,17
Etterbeek (1040)	11	3,22
Evere (1140)	29	8,48
Forest (1190)	3	0,88
Ganshoren (1083)	3	0,88
Ixelles (1050)	23	6,73
Jette (1090)	7	2,05
Koekelberg (1081)	2	0,58
Molenbeek (1080)	5	1,46
St Gilles (1060)	5	1,46
St Josse (1210)	14	4,09
Schaerbeek (1030)	159	46,49
Uccle (1180)	0	0,00
Watermal Boitsfort (1170)	9	2,63
Woluwe St Lambert (1200)	17	4,97
Woluwe St Pierre (1150)	10	2,92
Flandre	0	0,00
Wallonie	0	0,00
ND	30	8,77
Total	342	100,00

Plus de la moitié (47%) des accompagnements pré-crédation a concerné principalement une aide dans les démarches relatives à la création d'entreprise. A noter que la recherche de financement ou d'aide et de subsides ont augmenté en 2020 avec la crise sanitaire contrairement à la tendance observée les années antérieures. Le niveau de demande reste cependant assez faible, probablement une conséquence de la prime indépendant d'Actiris dont les starters essaient de se contenter, d'autant plus qu'elle est passée de 4.000 € à 4.750 € en septembre 2020. La thématique dominante n'est donc plus la recherche de financement alors que celle-ci l'est restée pendant des années. A noter que 37% des accompagnements (contre 26% l'année passée) avaient trait à des demandes d'aides qui concernaient essentiellement l'obtention de la nouvelle prime octroyée en faveur des nouveaux indépendants.

Nature de l'accompagnement pré-crédation	Nombre	%
Financement	17	10,56
Démarches création (permis, licences,...)	76	47,20
Aides	61	37,89
Positionnement	1	0,62
Localisation	1	0,62
Commercialisation	5	3,11
Médiation	0	0,00
Total	161	100,00

26 demandes de crédit (privés et publics) ont vu le jour en 2020 au sein de notre structure et 21 ont reçu un accord. La S.R.I.B. est à nouveau l'organisme qui a été le plus sollicité en matière de demande de financement public. Au niveau privé, il s'agit essentiellement de prêt ou leasing introduits auprès de ING et BNP. De nombreux dossiers ont également été épaulés par le GELS en vue d'une présentation à des organismes bancaires privés. A noter qu'il est difficile de savoir si le candidat a fait un crédit privé et de faire un relevé précis qui pourrait figurer dans le tableau ci-dessous.

Nous n'avons plus de données précises sur les dossiers de crédit étant donné que la Région ne nous les demande plus et qu'elles n'ont pas été programmées pour être extraites de notre base de données Wikiflow.

19 % des projets accompagnés en pré-crédation concernaient des petits commerces de proximité ou de gros et 24 % concernaient des projets relatifs aux services à la personne. 16 % (comme en 2019) des projets ont concerné des activités dans l'Horeca. Le transport, l'art et les services aux entreprises ont été des secteurs très prisés par les candidats entrepreneurs en 2020 mais dans une moindre mesure que les trois précités. Notons par contre la bonne représentation des professions libérales, particulièrement cette année dans le contexte de crise sanitaire.

Secteur du projet – Accompagnements précréation	Nombre	%
Commerce (de gros, de détail)	33	19,08
Construction	4	2,31
Transport	14	8,09
Entreposage	0	0,00
Horeca	28	16,18
ICT	6	3,47
Communication	3	1,73
Services aux personnes (soins, crèche, titres service ...)	42	24,28
Profession libérale	17	9,83
Art	9	5,20
Nettoyage	1	0,58
Immobilier	0	0,00
Services aux entreprises	10	5,78
Production	6	3,47
Autre	0	0,00
Total	173	100,00

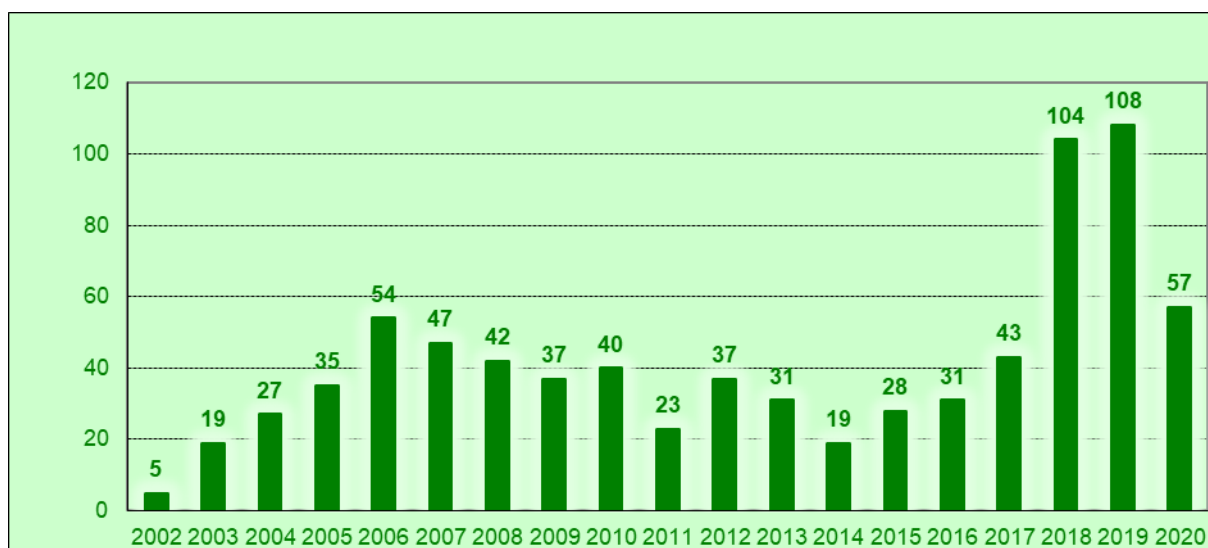
Le taux de création du GELS (nombre d'entreprises créées soit 57 par rapport au nombre d'accompagnement dans le secteur de la pré-crédation soit 199) a été de 28,6% en 2020 (57% en 2019, 28% en 2018) ! 2019 fut une année exceptionnelle en termes de création d'entreprise. Vu les circonstances exceptionnelles de l'année 2020, il était difficile de battre ou de s'approcher de ce taux de création exceptionnel mais la performance et quand même à souligner car il s'agit d'un taux de création que certains GEL ne parviennent pas à atteindre en temps normaux... 57 des 199 accompagnements en pré-crédation effectués en 2020 ont donc débouché sur la création d'une entreprise. 14,6% (10% en 2019) des accompagnements (pré-crédation) ont mené sur l'abandon du projet pour diverses raisons mais dont la principale est celle de projets non mûrs. Dans son rôle de conseiller, le GEL Schaerbeek se doit de faire réaliser à certains porteurs projet que le projet n'est pas assez abouti pour qu'il soit concrétisé sans danger pour son porteur.

Le nombre d'entreprises créées dans le cadre d'un accompagnement s'est élevé à 57 et 29 porteurs accompagnés ont renoncé à leur projet, celui-ci n'étant principalement pas mûr ou pas viable. Ce nombre de 57 entreprises créées en un an correspond bien évidemment à un bruit statistique qui ne peut être comparé aux circonstances exceptionnelles ayant eu cours en 2020 (19 entreprises créées en 2014, 28 en 2015, 31 en 2016 et 43 en 2017, 104 en 2018, 108 en 2019) même si les primes indépendant ont permis de soutenir la création d'entreprise à un niveau correct.

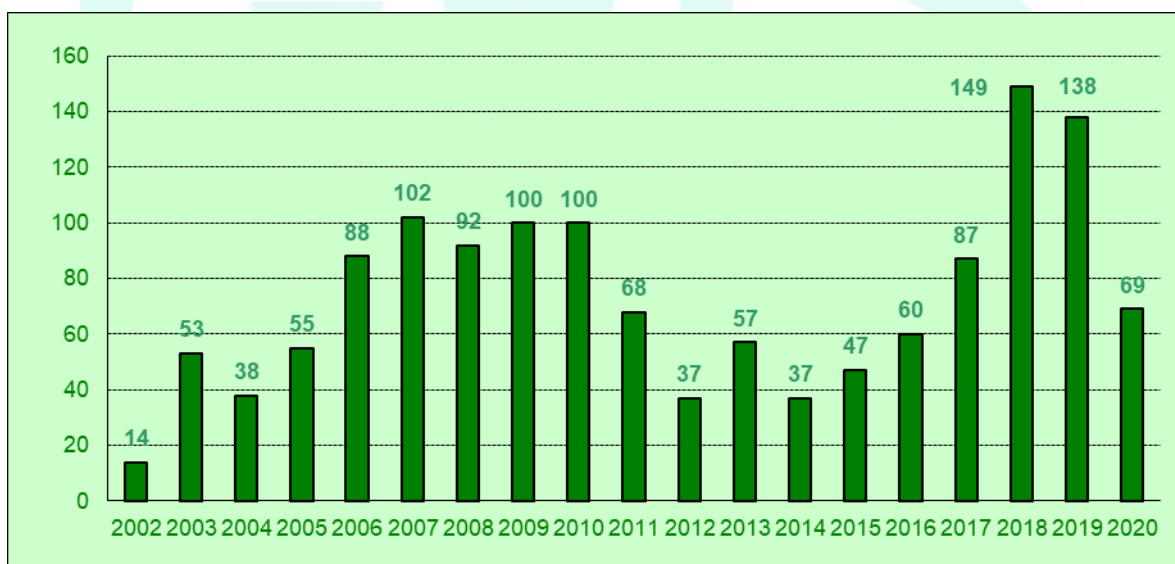
L'activité « primes indépendants » peut se résumer comme suit :

Primes Indépendant octroyées	20
Décision en cours par Actiris	0
Dossiers en cours d'analyse par le GELS	9
Avis négatifs du GELS	3
Refus par Actiris	0
Total de demandes de primes « indépendant »	32

Nombre d'entreprises créées depuis 2002



Nombre d'emplois créés depuis 2002



Le graphique ci-dessus englobe les emplois créés non seulement dans le cadre d'accompagnements de porteurs de projets ayant abouti à la création d'une entreprise (69 emplois) mais aussi les emplois créés par les accompagnements d'entreprises existantes (0 emplois). Sans surprise, aucune entreprise existante n'a relaté l'engagement d'une personne au cours de l'année 2020...

La moitié des entreprises créées et accompagnées sont installées sur la Commune de Schaerbeek, cela souligne une fois encore l'ancrage schaerbeekois du public du GELS. Les autres sont assez ventilées (un peu plus à Ixelles du fait du partenariat tissé avec la nouvelle antenne économique locale) sur les autres communes et ne font apparaître aucun fait significatif.

Lieu d'implantation de l'activité	Nombre	%
Anderlecht (1070)	0	0,00
Auderghem (1160)	1	1,75
Berchem Ste Agathe (1082)	0	0,00
Bruxelles ville (1000)	3	5,26
Laeken (1020)	2	3,51
Haeren (1130)	0	0,00
Neder-over-Heembeek (1120)	1	1,75
Etterbeek (1040)	0	0,00
Evere (1140)	5	8,77
Forest (1190)	0	0,00
Ganshoren (1083)	0	0,00
Ixelles (1050)	5	8,77
Jette (1090)	1	1,75
Koekelberg (1081)	0	0,00
Molenbeek (1080)	2	3,51
St Gilles (1060)	0	0,00
St Josse (1210)	1	1,75
Schaerbeek (1030)	27	47,37
Uccle (1180)	0	0,00
Watermal Boitsfort (1170)	0	0,00
Woluwe ST Lambert (1200)	2	3,51
Woluwe St Pierre (1150)	3	5,26
Flandre	2	3,51
Wallonie	1	1,75
N.D.	1	1,75
Total	57	100,00

La raison principale à l'abandon d'un projet est souvent son manque de financement, par exemple par refus de nos partenaires de crédit d'octroyer un financement à ce projet. L'expérience (raison reprise dans la rubrique « autres raisons ») du candidat entrepreneur revient également assez souvent comme motif de refus de financer un projet et peut déboucher sur son abandon. Mais la raison principale d'abandon des projets, cette année, fut essentiellement la qualité du projet (projet pas mûr) bien avant toute autre. Dans 2 cas d'abandon sur 3, le candidat n'est pas prêt à entamer une activité d'indépendant ou son projet n'est pas assez mûr. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la localisation est rarement source d'abandon, c'est ce que montre les raisons d'abandon ces dernières années.

Raison abandon	Nombre	%
Abandon projet par manque de financement	3	10,3
Abandon projet pas de localisation	2	6,9
Abandon projet pas mûr	21	72,6
Abandon projet, pas de partenaires	1	3,4
Abandon projet raisons personnelles	1	3,4
Abandon projet autre raison	1	3,4
Total	29	100,00

Les candidats entrepreneurs abandonnant leur projet retrouvent généralement leur statut de demandeur d'emploi ou d'allocataire social.



3. ACTIVITES DEPLOYEES

A) La majorité des personnes qui viennent au Guichet présente soit un projet d'entreprise, soit désire obtenir des informations dans le cadre d'un éventuel statut d'indépendant ; ils sont très majoritairement demandeurs d'emploi et leur niveau fait que dans de certains cas, le Guichet doit procéder à leur inscription à des cours de gestion étant donné leur faible niveau d'éducation scolaire.

B) Réalisation d'un important travail d'élaboration de documentation simple à l'intention des particuliers, demandeurs d'emploi ou non, désireux de démarrer une activité, ou à l'attention de dirigeants d'entreprise sur des questions fiscales, de recrutement et d'emploi (plan activa, Stage First, CPI, réductions premiers emplois, ...), ou dans l'hypothèse de cession de fonds de commerce ; la mise en place de pareille documentation s'accompagne de façon courante des démarches nécessaires dans certains domaines particuliers comme, rappelons-le, en application des articles 442 bis du code des impôts sur le revenu, 93 Undecies B du Code TVA, et l'article 16 ter, § 3, de l'arrêté royal n°38 du 27 juillet 1967 (INASTI).;

De même une totale assistance est prêtée à tout starter lors de son inscription à la BCE et auprès des autres organismes concernés dans le cadre de la mission d'accompagnement qui est attribuée au Guichet.

C) La **collaboration entre les GEL et les Centres d'Entreprises** au sein du réseau est désormais très étroite. Les réunions régulières, organisées par Hub.brussels (fusion de Impulse et Atrium), permettent notamment d'envisager des plans d'actions et des actions de communication communes afin d'améliorer encore notre visibilité, de recevoir nos partenaires, d'aborder plus professionnellement les grands événements de l'année tel que le Salon Entreprendre ou autres salons et bourses. A tour de rôles les GEL participent notamment aux salons CreateYourJob. En 2019, le GELS a participé à plusieurs salons. Il faut noter que, désormais, les réunions du réseau englobent également les Centres d'Entreprises puisque tous les GEL y sont maintenant incorporés et qu'il est pertinent que les deux types de structures travaillent à chercher ensemble des synergies au niveau de l'animation des Centres.

D) Le GELS a continué à développer la mise en place, en **collaboration avec le Beci/Ced (Centre pour Entreprise en Difficulté)** d'une permanence chaque dernier jeudi du mois. Cette permanence tenue par un conseiller spécialiste dans la gestion de problèmes propres aux entreprises, a pour objectif de permettre aux entrepreneurs d'exposer et de trouver des solutions à toute situation délicate que pourrait rencontrer son entreprise (problème de trésorerie, problème d'ordre juridique ou de tva, conseils sur les aides régionales, etc). Cette permanence affiche un beau succès et la demande se précise surtout sur les demandes de subsides régionaux, matière complexe, très administrative et souvent contraignante pour les porteurs de projet.

E) Le **GELS prend part à la Coordination de la Maison de l'Emploi**, asbl qui réunit de nombreux acteurs publics du tissu associatif socio-économique à Schaerbeek, la Commune de Schaerbeek ainsi qu'Actiris.

F) Le GELS **participe**, en tant qu'acteur, à **de nombreuses initiatives sur la Commune de Schaerbeek**, notamment les bourses de l'Emploi, les animations ponctuelles des Ecoles communales, les jurys de mini-entreprises, les bourses à thème sur différents statuts particuliers (étudiants, etc), au renforcement des associations de commerçants locales des différents quartiers (quartier Helmet notamment) et à leur création (association des commerçants du quartier Dailly), à certaines actions ponctuelles d'écoles ayant trait à son secteur d'activité.

G) Les collaborateurs du GELS ont participé à de **nombreuses formations professionnelles proposées par le réseau** (Impulse, 1819, etc). Le 1819 a mis au point une Brussels Coach Academy à laquelle le GEL Schaerbeek prend part.

H) Le GELS, et ce depuis de nombreuses années, fait la promotion de **l'entrepreneuriat féminin** autant qu'il le peut. La promotion de l'entrepreneuriat féminin (notion de « genre ») est un des axes majeurs de la politique actuelle du gouvernement de la Région.

I) **Le GELS participe activement au projet Team4Job (mentorat).**

J) Un partenariat a été officialisé sur base d'une **convention avec le Service du 1819**, véritable vitrine de l'Economie en Région de Bruxelles-Capitale. Ce partenariat va permettre à l'avenir aux deux structures de mieux collaborer sur la communication des événements de chacun, va permettre d'optimiser l'échange d'information et va également permettre de formaliser l'offre du GELS et donc de permettre aux candidats entrepreneurs de trouver plus efficacement et plus rapidement notre structure si leur demande correspond aux services que nous offrons. Il faut d'ailleurs souligner ici que les candidats porteurs de projet que nous avons accompagnés cette année et qui provenaient du Service 1819 ont été en forte progression par rapport aux années précédentes, preuve s'il en est que le partenariat porte ses fruits. Le GELS contribuera donc à alimenter l'agenda (voir site web) du 1819. En 2018, 21% des candidats entrepreneurs accompagnés avaient été réorientés par le 1819 vers notre structure. Ce pourcentage n'était encore que de 6% en 2016 et 18% en 2017. Au niveau du total des accompagnés réorientés vers notre structure par un prescripteur (117 porteurs sur 216), le pourcentage relayé par le 1819 monte même à 38,5%. La contribution du 1819 à nous apporter du public est donc significativement importante.

K) **Le GELS participe et souscrit régulièrement aux appels à projets lancés par la Région dans l'économie circulaire ou la promotion de l'entrepreneuriat.**

L) **Le GELS s'affaire à utiliser les outils communs du réseau.** Non seulement la base de données **Wikipreneur**, qui lui sert également d'outil pour compiler ses statistiques comme tous les autres membres du réseau, mais aussi des outils qui ont reçu le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale tels que **Ecobox**. Cet outil est proposé à nos nouveaux entrepreneurs, libres à eux de l'utiliser ou pas. Le site web monbusinessplan.be est également très mis en avant et son utilisation est de plus en plus courante parmi nos porteurs de projet.

M) **Le GELS contribue à animer le Centre d'Entreprise M-Village en y organisant des sessions d'informations** principalement à destination des entreprises hébergées mais aussi des entreprises installées sur la Commune de Schaerbeek. Les thèmes sont aussi divers que les aides à l'embauche, les questions relatives à la trésorerie des entreprises, les subsides régionaux ou encore des séances d'information sur l'élaboration d'un business plan.

N) Le GELS a reçu **une nouvelle mission de la Région de Bruxelles-Capitale** à savoir renforcer son équipe d'accompagnement (notamment en matière de postcréation) afin de faire face aux effets et conséquences économiques de la crise sanitaire sans précédent qui est survenue au mois de mars 2020. Un ensemble de mesures seront mises en place afin de spécialiser les accompagnateurs postcréation (formations, ...).

4. ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER DU PROJET

a) Principales dépenses durant les dernières années (chiffres 2020 pas encore disponibles)

Charges	2015	2016	2017	2018	2019
Frais de personnel	166.801,93 €	153.536,04 €	156.275,00 €	145.713,59 €	156.042,56 €
Divers fonctionnements	27.898,37 €	25.283,55 €	18.645,09 €	16.257,69 €	29.982,45 €
TVA et frais bancaires	1.442,90 €	468,23 €	714,05 €	2.701,64 €	1.630,95 €
Amortissements	3.428,77 €	3.858,49 €	1.347,13 €	2.174,90 €	3.122,12 €
Dépenses exceptionnelles	2.518,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	202.089,97 €	183.146,31 €	176.981,27 €	166.847,82 €	190.778,08 €

b) Principales recettes durant les dernières années (chiffres 2020 pas encore disponibles)

Recettes	2015	2016	2017	2018	2019
Région de Bruxelles-Capitale	180.000,00 €	175.000,00 €	155.000,00 €	152.500,00 €	170.000,00 €
Commune	7.000,00 €	7.000,00 €	7.000,00 €	14.000,00 €	16.000,00 €
Commissions FDP/Brupart	4.136,40 €	0,00 €	12.800,00 €	0,00 €	3.200,00 €
Actiris	1.500,00 €		2.000,00 €	0,00 €	0,00 €
TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers et produits bancaires	1.218,50 €	-317,80 €	150,00 €	1.175,63 €	0,00 €
Recettes exceptionnelles	2.518,00 €	964,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	196.372,90 €	182.646,99 €	176.950,00 €	167.675,63 €	189.200,00 €

Il faut mettre en évidence certaines réalités qui ont joué un rôle en 2019.

Les subsides en provenance de la Région ont diminué de 180.000 € en 2015 à 152.500 € en 2018 pour remonter à 170.000 € en 2019. Ils ont été de 165.000 € en 2020.

Le GELS disposait d'une trésorerie propre de +/- 11.500,00 € avant de commencer l'exercice 2020. Celle-ci sera stable au 31/12/2020.

Le bilan 2020 du GELS et le budget 2021 figureront en annexe 1 lorsqu'ils seront disponibles.

Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek

5. GOUVERNANCE

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs et membres en 2020.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2020 (via visioconférence) :

08/09/2020 :

Présents : Mme L. De Fierlant (Echevine), M. E. Noël (Président), M. A. Soulami, M. K. Likaj, M. S. Selvi, M. L. Standaert, M. P. Champion (Directeur)

Absents : Procuration de Mme S. Guillet à Etienne Noël, Procuration de M. M. Baudaux à L. De Fierlant, Procuration de Mme P. Zoetaert à M. L. Standaert

7/12/2020 :

Présents : Mme L. De Fierlant (Echevine), Mme P. Zoetaert, M. E. Noël (Président), M. A. Soulami, M. K. Likaj, M. S. Selvi, M. L. Standaert, M. M. Baudaux, M. P. Champion (Directeur)

Absents : Mme S. Guillet

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie 1 fois en 2020 :

08/09/2020 :

Présents : Mme L. De Fierlant (Echevine), M. E. Noël (Président), M. A. Soulami, M. K. Likaj, M. S. Selvi, M. L. Standaert, M. P. Champion (Directeur)

Absents : Procuration de Mme S. Guillet à Etienne Noël, Procuration de M. M. Baudaux à L. De Fierlant, Procuration de Mme P. Zoetaert à M. L. Standaert

Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek